



N°23
10/09/2026



Animateurs filières

Céréales à paille / Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
t.sidisaid@arvalis.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Marie-Claude MAREAUX / **CDA 64**
mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »*

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades** : d'après Céréobs, 100 % des surfaces d'Aquitaine ont atteint le stade 50 % d'humidité au 07/09 contre 83 % en moyenne au cours des 5 dernières années. Plus de 10 % des surfaces seraient déjà récoltées
- **Sésamies-Pyrales-Heliothis** : des captures de papillons sont encore réalisées. Le pic de vol de 3^{ème} génération de la sésamie est atteint voire dépassé selon les secteurs.
- **La gestion prophylactique** des foreurs s'impose dès la récolte.
- **Qualité des récoltes** : privilégier des récoltes précoces pour limiter la présence de mycotoxines.
- **Datura** : vigilance.
- **Chrysomèle du maïs** : des nouveaux foyers et des captures régulières y compris en pièges Pherocon.

Prospections fin de campagne : les prospections foreurs et maladies sont à réaliser. Contactez votre technicien pour vous accompagner dans cette démarche d'évaluation.

Prairies

- Les vols de papillons – modérés – continuent.
- Sur le réseau, des chenilles ont été vues à AYHERRE, MACAYE et HASPARREN (hors-réseau) en faible densité.
- Mais des chenilles ont été observées à HELETTE (hors-réseau) en densité plus importante !

Il est donc nécessaire de continuer à surveiller les prairies sensibles, notamment au Pays Basque.



Prévisions météorologiques (source Météo France)

Prévisions à 7 jours de Météo France :

Périgueux (24)

JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16
						
11° / 25°	9° / 27°	11° / 29°	10° / 30°	12° / 34°	13° / 32°	15° / 27°
↙ 10 km/h	↙ 10 km/h	↘ 10 km/h	↘ 10 km/h	↗ 10 km/h	➤ 15 km/h	↙ 10 km/h

Bordeaux (33)

JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16
						
12° / 26°	14° / 27°	16° / 29°	15° / 31°	16° / 34°	17° / 31°	16° / 26°
➤ 10 km/h	↙ 15 km/h	➤ 10 km/h	↘ 10 km/h	↗ 5 km/h	➤ 20 km/h	↙ 15 km/h

Agen (47)

JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16
						
11° / 25°	10° / 28°	13° / 28°	11° / 30°	12° / 33°	15° / 32°	16° / 27°
↙ 10 km/h	↗ 10 km/h	↙ 5 km/h	↙ 5 km/h	↙ 5 km/h	➤ 20 km/h	↙ 15 km/h

Mont de Marsan (40)

JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16
						
9° / 26°	10° / 27°	12° / 28°	11° / 30°	11° / 34°	14° / 31°	16° / 27°
↻ 5 km/h	↘ 10 km/h	↻ 5 km/h	↻ 5 km/h	↙ 5 km/h	➤ 20 km/h 45 km/h	↙ 15 km/h

Pau (64)

JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16
						
10° / 24°	11° / 27°	13° / 27°	14° / 30°	15° / 33°	17° / 31°	17° / 25°
↗ 10 km/h	➤ 10 km/h	➤ 10 km/h	↗ 5 km/h	↗ 10 km/h	➤ 15 km/h	↙ 10 km/h

• Stades

La rédaction de ce bulletin s'appuie sur le tour de plaine maïs réalisé par les opérateurs économiques d'Aquitaine, les organismes de développement et les instituts techniques, ainsi que sur les données d'observation des parcelles de références.

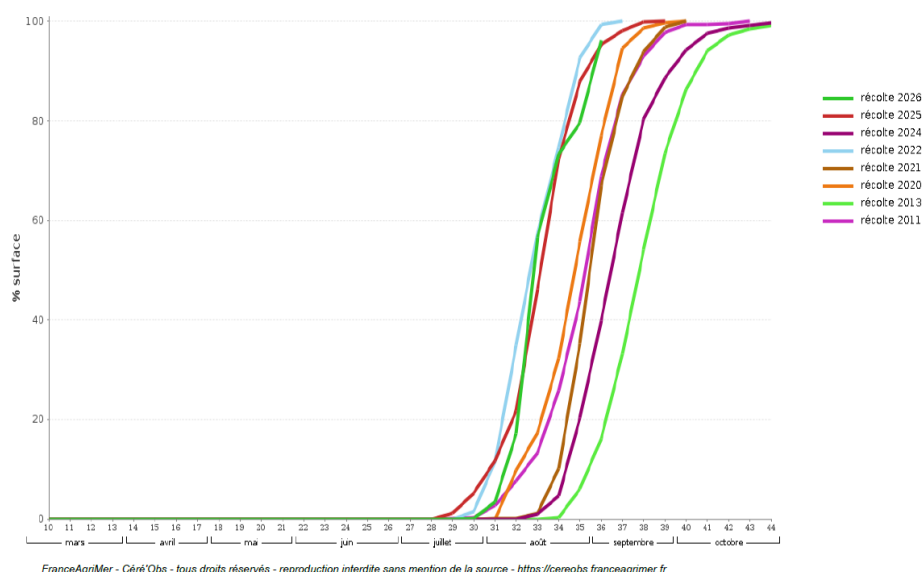
D'après Céréobs, 100 % des parcelles ont atteint le stade 50 % d'humidité au 07 septembre, contre 83 % en moyenne quinquennale. Les périodes de canicule ont entraîné un avancement rapide des stades à l'image de 2022. Les récoltes ont significativement démarré cette semaine.

Tableau Médianes stade floraison

	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Dordogne	Gironde
2011.....	28/06/2011	02/07/2011	02/07/2011	29/06/2011	02/07/2011
2013.....	01/08/2013	26/07/2013	12/08/2013	27/07/2013	24/07/2013
2020.....	13/07/2020	17/07/2020	10/07/2020	13/07/2020	11/07/2020
2021.....	17/07/2021	24/07/2021	21/07/2021	19/07/2021	15/07/2021
2022.....	08/07/2022	06/07/2022	09/07/2022	11/07/2022	08/07/2022
2024.....	24/07/2024	24/07/2024	26/07/2024	27/07/2024	22/07/2024
2025.....	07/07/2025	10/07/2025	10/07/2025	10/07/2025	07/07/2025
2026.....	03/07/2026	05/07/2026	29/06/2026	18/07/2026	28/06/2026

Tableau Médianes stade 50 % d'humidité du grain

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
2011.....	15/08/2011	25/08/2011	04/09/2011	29/08/2011	03/09/2011
2013.....	02/09/2013	13/09/2013	26/09/2013	19/09/2013	30/09/2013
2020.....	24/08/2020	24/08/2020	30/08/2020	28/08/2020	14/08/2020
2021.....	03/09/2021	02/09/2021	30/08/2021	02/09/2021	30/08/2021
2022.....	16/08/2022	16/08/2022	25/08/2022	18/08/2022	19/08/2022
2024.....	01/09/2024	07/09/2024	07/09/2024	14/09/2024	09/09/2024
2025.....	18/08/2025	24/08/2025	16/08/2025	18/08/2025	18/08/2025
2026.....	ND	12/08/2026	15/08/2026	14/08/2026	10/08/2026



• Sésamies/Pyrales/Heliothis : Priorité à la gestion prophylactique

Observations :

Les foreurs sont présents en cette fin de campagne. En Sud Aquitaine, la pyrale est fréquemment observée sur épi. Heliothis semble en retrait sur le maïs grain et semences cette année. Les vols se poursuivent actuellement notamment celui de sésamies.

Pour la sésamie, le 3 septembre, 41 captures ont été renseignées dans 5 des 11 pièges relevés, en maïs, dans les Sables. Cette semaine, 265 papillons ont été capturés dans 10 des 12 pièges relevés : 3 en cultures légumières dans le Nord 47 – 24 et 262 en maïs dans les secteurs Sud Adour, Gaves et Sables. Le pic de vol de 3^{ème} génération est atteint ou dépassé sur la majeure partie des secteurs d'Aquitaine (source NONA et observations des dynamiques de piégeage).

Les premières prospections indiquent que la sésamie est bien présente dans les tiges et les collets avec une fréquence assez élevée.

Pour la pyrale, le 3 septembre, 5 captures ont été enregistrées dans 2 des 4 pièges renseignés, en cultures légumières, dans les secteurs Nord 47-24 et Sud 47. Cette semaine, un seul papillon a été capturé dans un des 4 pièges relevés, en maïs, dans le secteur Sud Adour.

Concernant Heliothis, le 3 septembre, 38 papillons ont été capturés dans 6 des 8 pièges relevés : un en maïs dans les Sables, 36 en haricot dans les Sables et un en cultures légumières dans le secteur Nord 47-24.

Cette semaine, 53 captures ont été enregistrées dans 10 des 11 pièges renseignés : 13 en maïs dans les secteurs Sud Adour et Gaves, 30 en haricot dans les Sables, 3 en cultures légumières et 7 en tomate dans le secteur Nord 47-24.

Gestion prophylactique : afin de limiter la pression des insectes foreurs au cours de la prochaine campagne, nous conseillons **un broyage fin des cannes de maïs après la récolte** (y compris derrière cueilleur équipé d'un broyeur) avec un dessouchage du pied en suivant la batteuse pour favoriser l'exposition



Larve d'Heliothis sur l'épi
Photo Ph MOUQUOT (CDA33)

des larves aux oiseaux, au parasitisme et aux conditions climatiques hivernales (passage d'un déchaumeur à disque indépendant ou rotavator).

Cette pratique qui favorisera la décomposition des résidus, permettra aussi de limiter le risque mycotoxines sur le maïs ou les céréales à paille suivants ainsi que la présence d'Helminthosporiose. Cette intervention devrait être facilitée en 2026 par une récolte très précoce permise par un cumul élevé de sommes de températures.

Nous insistons fortement sur cette pratique simple, car l'expérience des récoltes tardives de 2019 qui n'avait pas permis de faire correctement cette prophylaxie (parcelles abandonnées), avait provoqué une explosion de la pression en 2020.

Evaluation du risque :

Quelques parcelles ont déjà été moissonnées et les humidités évoluent rapidement à la baisse. L'année devrait être favorable à des récoltes précoces qui limiteront la pression ravageurs sur épi et l'apparition de *Fusarium verticillioides*, notamment responsable de la présence de fumonisine. La destruction mécanique par broyage ou travail du sol des larves actuelles et des chrysalides ou larves de 3^{ème} génération est de nature à limiter la pression en 2026.

• Qualité des récoltes : Fusarioses

La Fusariose des épis de maïs est provoquée par des champignons de type *Fusarium* qui sont à l'origine de la production de fusariotoxines, mycotoxines responsables d'une détérioration de la qualité de la récolte (effets néfastes sur la santé humaine, la croissance des animaux). Les champignons se conservent sur les résidus de récolte laissés à la surface pendant l'interculture.

Tableau 1 : Seuils réglementaires de teneur en mycotoxines

Espèce de Fusariose	<i>Fusarium graminearum</i>	<i>Fusarium verticillioides</i> section <i>liseola</i>
Mycotoxines produites	desoxynivalenol (DON) et la zearalenone (ZEA)	fumonisines B1+B2
Seuils réglementaires pour l'alimentation humaine applicable à partir du 1er octobre 2007 sur grain brut (Rgl 1126/2007 du 28/09/2007)	DON = 1750 µg/kg ZEA = 350 µg/kg	4000 µg/kg
Recommandations 2016/1319 pour l'alimentation animale toutes céréales (JO UE 23/08/06)	DON = 8000 µg/kg ZEA = 2000 µg/kg	60 000 µg/kg (maïs uniquement)

Facteurs de risque

- le climat
- la date de récolte
- stade de maturité
- l'impact des insectes foreurs
- la gestion des résidus de cultures de l'année précédente
- l'effet variétal



Fusarium graminearum
Photo A Peyhorgue



Fusarium section liseola
Photo A Peyhorgue

Une récolte réalisée avant le 15 octobre en absence de foreurs permet en général de maintenir un niveau de mycotoxines assez faible. La présence d'insectes foreurs impacte directement le niveau de mycotoxines à la hausse et ce, d'autant plus que la récolte est tardive.

Evaluation du risque :

Sur la base des résultats d'un réseau d'observations de parcelles réalisées entre 2003 et 2007, Arvalis propose cette grille pour la gestion du risque mycotoxines :

Sans foreurs				Avec foreurs			
Date de récolte	Sensibilité des variétés à F. moniliforme / F. graminearum	Gestion des résidus	Classe de risque	Date de récolte	Sensibilité des variétés à F. moniliforme / F. graminearum	Gestion des résidus	Classe de risque
< 15/10	Autres variétés	Suffisante	A	< 15/10	Autres variétés	Suffisante	B
		Insuffisante	A			Insuffisante	C
	Les plus sensibles	Suffisante	B		Les plus sensibles	Suffisante	C
		Insuffisante	B			Insuffisante	D
15 au 31/10	Autres variétés	Suffisante	B	15 au 31/10	Autres variétés	Suffisante	B
		Insuffisante	B			Insuffisante	C
	Les plus sensibles	Suffisante	C		Les plus sensibles	Suffisante	C
		Insuffisante	C			Insuffisante	D
1 au 15/11	Autres variétés	Suffisante	B	1 au 15/11	Autres variétés	Suffisante	C
		Insuffisante	B			Insuffisante	C
	Les plus sensibles	Suffisante	C		Les plus sensibles	Suffisante	D
		Insuffisante	C			Insuffisante	E
> 15/11	Autres variétés	Suffisante	B	> 15/11	Autres variétés	Suffisante	D
		Insuffisante	C			Insuffisante	E
	Les plus sensibles	Suffisante	C		Les plus sensibles	Suffisante	E
		Insuffisante	D			Insuffisante	E

Tableau 1 : Grille d'évaluation du risque fusariotoxines sur maïs : limiter le cumul des facteurs – Situation avec et sans foreurs – 2007

Risque : de A, risque le plus faible à E, risque le plus élevé

En 2026, les conditions climatiques durant le cycle ont été peu favorables au développement de *Fusarium graminearum* sur épi notamment en non irrigué. Les récoltes qui ont déjà démarré et qui s'annoncent très précoces permettront d'éviter une dégradation de la qualité sanitaire. Les stress liés aux épisodes climatiques défavorables de la campagne seront plutôt favorables à la présence d'*Aspergillus* responsable de la présence d'aflatoxine.

Afin d'éviter la dégradation des lots au stockage (Aflatoxines), il est impératif d'assurer un séchage rapide du maïs après la récolte notamment si le taux d'humidité est très élevé, ce qui ne devrait pas être le cas cette semaine

• Maladies

Observations :

Peu de symptômes observés en parcelles compte tenu de l'état de dessèchement des maïs, en lien avec les fortes températures et la sécheresse. Toutefois, ponctuellement, on observe la présence de champignons de type fusarium et aspergillus.

• Datura

Les alcaloïdes contenus dans les graines de Datura sont toxiques pour l'homme et pour les animaux. Les études réalisées par l'école vétérinaire de Toulouse en 2007, montrent qu'1 pied de datura pour 25m² suffit à provoquer des intoxications d'animaux.



Datura

Photo P Mouquot CA33

La présence de graines de *Datura stramonium* dans les matières premières destinées à l'alimentation animale est réglementée, avec un seuil maximal de 1 gramme/kg d'aliment pour des graines entières non broyées, ni moulues (Directive 2002/32/CE sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux). Rappelons également qu'à la livraison au silo, les graines de Datura entrent dans les impuretés diverses, et que leur présence peut vous valoir des réfections sur le prix. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collecteur afin de connaître les seuils.

Le règlement (UE) 2021/1408 modifiant le règlement (CE) n°1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales de certaines denrées alimentaires en **alcaloïdes tropaniques**. Il met en place les limites suivantes pour la somme de l'atropine et de la scopolamine :

- Maïs brut à l'exception du maïs brut destiné à être transformé par mouture humide et du maïs brut destiné au soufflage : 15 µg/kg
- Maïs destiné au soufflage (pop corn), millet, sorgho et maïs mis sur le marché à destination du consommateur final et produits de mouture du millet, du sorgho et du maïs : 5 µg/kg.

Evaluation du risque :

En cas de parcelles excessivement sales, il est conseillé de réaliser un triage avant la livraison de la récolte qui pourrait être refusée. Il est également important de procéder au nettoyage des cueilleurs à maïs (bac à pierres, ouverture des trappes de visite, des grilles...) avant de sortir des parcelles infestées pour éviter de contaminer des parcelles voisines et indemnes.

Consulter le guide [les idées reçues DATURA](#)

• Autres ravageurs

***Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte** : bilan partiel de la surveillance 2026

Fin juin-début juillet, des pièges à phéromones PAL (plaques engluées avec phéromone sexuelle) ont été installés sur 35 sites en Aquitaine. En complément un réseau équivalent de pièges chromatiques Pherocon a été installé sur les parcelles présentant des niveaux de captures significatifs les années précédentes. Les organismes économiques, coopératives, Chambres d'Agriculture, sociétés multiplicatrices de semences et agriculteurs ont participé à ce suivi dans tous les secteurs d'Aquitaine. Le relevé des pièges a été effectué tous les 8-10 jours de fin juin-début juillet à fin août.



Piège à phéromone PAL ayant capturé des individus adultes de *Diabrotica* (Photo A Peyhorgue Arvalis)



Piège Pherocon ayant capturé des individus adultes de *Diabrotica* (Photo A Peyhorgue Arvalis)

Observations :

Les tendances observées les années précédentes se poursuivent. Tous les départements sud-aquitains sont concernés par la problématique chrysomèle avec une intensité de capture plus ou moins importante. Certaines zones du secteur Sables des Landes sont encore indemnes.

Sur les sites identifiés les années précédentes, la chrysomèle est toujours présente en nombre. L'insecte colonise peu à peu l'ensemble du territoire aquitain avec parfois des parcelles où la population est fortement présente, puisqu'il est possible d'observer des individus colonisant les plantes (panicules, soies, feuilles) au moment de la floraison des maïs.

Evaluation du risque :

Afin de retarder l'installation de la chrysomèle des racines du maïs dans la région et donc sa nuisibilité future, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs sur la parcelle concernée et sur les parcelles contigües cultivées en maïs l'année n. (voir ci-après les recommandations d'Arvalis-institut du Végétal)

Tableau 2 : **Recommandations techniques pour gérer la chrysomèle du maïs dans le maïs grain et le maïs fourrage, en fonction du nombre d’adultes capturés sur pièges à phéromone au cours de l’année précédente**

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs selon la parcelle		Pas de capture	Faibles captures sur pièges à phéromone <100 ad./piège/an	Captures significatives sur pièges à phéromone >100 ad./piège/an	Changement de type de piège	Très faibles captures sur pièges jaunes <0.5 adultes/piège/jour	Faibles captures sur pièges jaunes 0.5 à 5* adultes/piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5*adultes/piège/jour <i>Valeur indicative</i>	
+	Stress hydrique faible	Pas de recommandation concernant l'ITK	Pas de maïs l'année n+1 dans la parcelle où les 1ers individus ont été capturés en année n (& dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n)	Pas de maïs 1 an sur 6		Pas de maïs 1 an sur 4	Pas de maïs 1 an sur 4 <i>+ éventuelle protection insecticide au semis **</i>	Pas de maïs l'année suivante	
+++	Stress hydrique fort			Pas de maïs 1 an sur 5		Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante	
Surveillance		Territoire		Pièges à phéromone (PAL)					
Echelle de mise en œuvre		Parcelle(s)		Petite région agricole					
								Pièges jaunes (= pièges chromatiques Ph. AM)	
		Parcelles							

* Valeurs indicatives. Les seuils pratiqués dans d’autres pays oscillent entre 5 (aux USA sous conditions pluviales) et 10-15 adultes / piège / jour (en Italie sous conditions d’irrigation non limitantes). Ces valeurs restent à préciser pour les différents contextes pédoclimatiques rencontrés en France.

** Une protection insecticide appliquée au semis peut éventuellement être mise en œuvre pour réduire le nombre d’adultes qui émergeront de la parcelle. Dans le cadre de la protection contre la chrysomèle du maïs, la protection insecticide n’est pas justifiée pour la culture de maïs de l’année N si la culture de l’année N-1 n’est pas du maïs ou si la culture de l’année N+1 ne sera pas du maïs.

• **Gros ravageurs**

Ne pas oublier de prévenir votre Fédération de chasse pour évaluer les dégâts **au moins 1 mois avant** les récoltes lorsque que des dégâts sont observés

• **Prospection foreurs et maladies de fin de campagne.**

La dissection d’un échantillon de plantes avant récolte (25 à 50 plantes par parcelles) permet :

- d’estimer les infestations larvaires avant récolte. C’est un des indicateurs du risque de dégradation de la qualité de la récolte,
- d’observer les maladies sur épi,
- d’évaluer le risque ravageur de la région agricole pour l’année suivante.

Rapprochez-vous de votre technicien pour organiser cette observation.

Guide de l'observateur Maïs pour vous aider

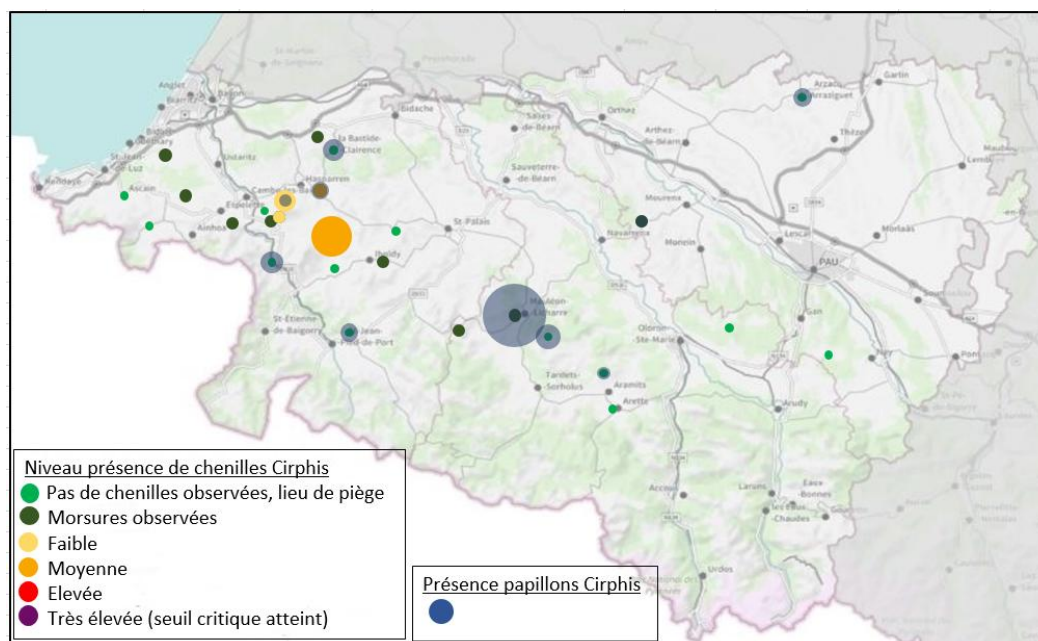
Un Guide de l'Observateur Maïs a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateurs Maïs](#)

Cirphis - Les observations de la semaine

La tournée de ce lundi est résumée par la carte ci-dessous :



Niveaux de présence des chenilles et papillons Cirphis le 7 septembre 2026 (CA64).

• Observations

Situation sur le terrain

Des papillons ont été capturés à ARZACQ-ARRAZIGUET (2), AYHERRE (2), BIDARRAY (3), ESQUIULE (1), GAMARTHE (2), GARINDEIN (25), HASPARREN (1), LA BASTIDE-CLAIRENCE (3), ROQUIAGUE (4) et VIELLESEGURE (1).

Des chenilles ont été vues en faible densité (1-2/m²) à AYHERRE, HASPARREN (hors-réseau) et MACAYE. Des chenilles de tous les stades et en densité plus importante (10/m²) ont été observées à HELETTE (hors-réseau).

Des traces de morsures sont présentes sur la plupart des stations d'observation du réseau.



Chenille cirphis à un stade avancé (4 cm) (à AYHERRE) (CA64)



Papillon cirphis (à HASPARREN) (CA64)

• Informations

Les températures plus fraîches la nuit rendent les conditions plus favorables au développement des cirphis. Les graminées estivales qui ont reverdi dans certaines prairies restent attractives pour abriter les pontes des papillons et fournir de la nourriture aux chenilles.

Pour le moment, la densité de chenilles est faible sur la majorité du réseau (le seuil d'alerte étant à 10 chenilles/m² en conditions non poussantes, et 20/m² en conditions poussantes). Mais nous sommes dans la période habituelle des fortes attaques.

Au vu de la plus importante densité de chenilles dans le secteur d'HELETTE – HASPARREN – MACAYE, il est essentiel de continuer à surveiller les prairies sensibles tous les 2 à 3 jours.

Pour repérer les cirphis au plus tôt, profitez des restes d'orages et/ou de la pluie matinale (lorsqu'il y en a !) pour marcher dans les prés : les chenilles, surtout les toutes petites, se collent aux chaussures. Les vols d'étourneaux peuvent aussi être un indicateur d'une éventuelle présence de chenilles plus âgées. Enfin, les crottes de chenilles (petits cubes noirs, souvent dans des pieds de dactyle) indiquent la présence de ces dernières.

Les zones de prairies composées de multiples espèces sont habituellement moins touchées, contrairement à celles majoritairement pourvues de dactyle.

Le piétinement, le fauchage et l'application de Bt, en cas de présence avérée de chenilles encore jeunes (moins de 15 mm), permettent de limiter leur présence.

• Critères de reconnaissance

D'une envergure de 3 cm environ, le papillon est identifiable par sa tache blanche sur ses ailes brun-acajou.

La chenille possède quant à elle des couleurs variables, selon son stade de développement et son régime alimentaire. Elle est toutefois reconnaissable grâce à ses trois lignes longitudinales dorsales blanchâtres et sa bande longitudinale latérale jaune. Elle a un aspect lisse et sans poil, et elle s'enroule lors d'un stress (lorsqu'on la touche par exemple).



Cirphis (*Mythimna unipuncta*) aux stades adultes et larvaires. (CA64)

• Se tenir informé

- site internet de la Chambre d'agriculture (<https://pa.chambres-agriculture.fr/sinformer/produire-et-innover/herbe-et-fourrages/cirphis>)
- presse hebdomadaire agricole (Le Sillon : <https://www.lesillon.info/>)
- affichage dans les coopératives agricoles
- Facebook (groupe Prairies.64).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).